



EXPERTS-COMPTABLES ET
COMMISSAIRES AUX COMPTES DE FRANCE



SÉMINAIRE SOCIAL

ARCACHON 2024

10 AU 12 JUILLET



ÉDITO

La Commission sociale ECF a le plaisir de vous inviter à son traditionnel séminaire qui se déroulera cette année du 10 au 12 juillet dans la célèbre station balnéaire d'Arcachon.

Au cours de ce séminaire et dans une ambiance conviviale, vous bénéficierez de formations techniques de qualité autour de la définition de stratégies sociales que ce soit pour vous, vos collaborateurs ou encore vos clients. Naturellement, nous ferons le point sur tout ce qui fait et fera l'actualité sociale.

Nous sommes convaincus que ce séminaire sera l'occasion de créer une synergie et que les échanges seront riches... Parce que nous avons tous aussi besoin de nous évader, la destination idyllique, les soirées et activités organisées sauront vous convaincre de nous retrouver...

Les experts-comptables sont les interlocuteurs privilégiés des entrepreneurs, ECF leur donne les clés pour les accompagner.

Nous nous réjouissons de vous retrouver.

Nous vous attendons nombreux.

LA COMMISSION SOCIALE ECF



**Corinne
BARREZ**



**Maryline
BRISSET**



**Anne-Céline
CARTIER**



**Mathilde
GIRARD**



**Emmanuel
LARRIEU**

PROGRAMME

MERCREDI 10 JUILLET 2024

14h30 – 15h00	Discours de bienvenue
15h00 – 16h30	Actualité sociale par Maître Cécile PAYS
16h30 – 18h00	Point sur les outils développés au soutien de l'activité des TPE PME par France Travail

JEUDI 11 JUILLET 2024

09h00 - 10h30	Actualité de la CAVEC et effets de la LFSSS 2024 sur la profession
10h30 – 11h00	Créer de la valeur pour la partager ! par Laurence PARÉ, Generali
11h30 – 13h00	Les enjeux sociaux à la lumière de la situation économique par Gilbert CETTE
13h00 - 14h00	Déjeuner
14h00 - 14h30	Intervention par ECF Services
14h30 – 17h00	Élaborer le système de rémunération 2024 du dirigeant propriétaire par Pierre-Yves LAGARDE

VENDREDI 12 JUILLET 2024

09h00 – 09h30	Intervention par AESIO Mutuelle
09h30 - 12h30	Optimiser la rémunération des salariés par Fabrice MEHATS
12h30 – 14h30	Déjeuner

L'HÔTEL



THALAZUR ARCACHON

9bis Av. du Parc, 33120 Arcachon

TARIFS (HT)

Forfait avec hébergement* (soirée incluse) <small>*nombre de chambres limité</small>	Adhérent ECF	Non-adhérent ECF
1 Expert-comptable (chambre simple)	1 200,00 €	1 400,00 €
1 EC + 1 accompagnant (chambre double ou Twin)	1 500,00 €	1 700,00 €
2 Experts-comptables (chambre double ou Twin)	970,00 €	1 170,00 €
Forfait sans hébergement (soirée non incluse)	Adhérent ECF	Non-adhérent ECF
1 Expert-comptable ou collaborateur	700,00 €	850,00 €
Soirée Forfait sans hébergement	Adhérent ECF	Non-adhérent ECF
Tarifs par personne	90,00 €	150,00 €

LE FORFAIT SÉMINAIRE AVEC HÉBERGEMENT COMPREND :

- La formation et la documentation remise sur place
- Les nuits du mercredi 10 et jeudi 11 juillet avec petit-déjeuner
- Les dîners et animations du mercredi 10 et jeudi 11 juillet
- Les déjeuners du jeudi 11 et vendredi 12 juillet



[HTTPS://ECF.CLCOMEVENTS.FR/SOC_INDEX.PHP](https://ecf.clcomevents.fr/soc_index.php)

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :
Marion BROYER par mail : mbroyer@clcom.fr

ATELIER

ÉLABORER LE SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION 2024 DU DIRIGEANT PROPRIÉTAIRE

Panorama des bonnes pratiques, de difficultés d'application et de risques nouveaux



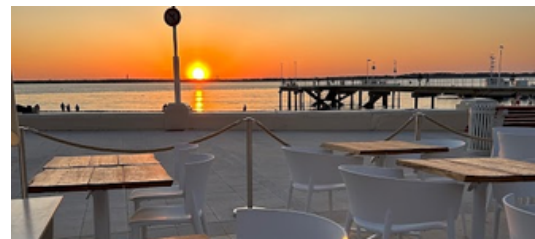
Pierre-Yves LAGARDE
Imani & You by Herez

Chaque année le dosage efficient d'un système de rémunération connaît sa réforme paramétrique, après la publication des nouveaux barèmes sociaux et fiscaux. Quand le plafond annuel de Sécurité sociale, par exemple, progresse de 13 % en 2 ans, la paresse calculatoire n'est plus permise. Il faut recalculer tous les dosages optimaux.

S'ajoutent ensuite les (r)évolutions systémiques dues à la loi, la doctrine et la jurisprudence. Nous aurons en 2024 à tirer les conséquences pratiques d'une actualité surabondante. Le périmètre des dividendes assujettis à charges sociales ne cesse de grandir. Les professions ordinales doivent désormais classer la rémunération de leurs fonctions techniques en BNC, après avoir isolé la rémunération afférente à leur éventuel mandat social. Les sociétés de facturation courent un risque augmenté de requalification des honoraires en salaires. Ou encore, que penser de la multiplication des SASU de conseil qui ne rémunèrent pas leur associé/président/consultant unique, sur le terrain de l'abus de droit social ?

LES SOIRÉES

JEUDI 11 JUILLET 2024



Nous passerons la deuxième soirée du séminaire au restaurant Gamins des Sables, tenu par le chanteur Jérémie Frérot, pour un moment d'exception dans la bonne humeur !

GAMINS DES SABLES

2 Rue du Débarcadère, 33120 Arcachon